

Barème des honoraires de transaction :

Forfait de 8 000 euros TTC pour les biens < 80 000 euros

10% TTC du prix net vendeur pour les biens de 80 000 euros à 120 000€

9% TTC du prix net vendeur pour les biens de 120 001 euros à 180 000€

8% TTC du prix net vendeur pour les biens de 180 001 euros à 275 000€

7% TTC du prix net vendeur pour les biens de 275 001 euros à 375 000€

6% TTC du prix net vendeur pour les biens au-delà de 375 001€